

LE MOT DU PRÉSIDENT



“ Chers camarades

J'ai l'honneur de succéder au vice-amiral Michel Olhagaray qui a présidé durant treize ans, avec bienveillance et efficacité, l'Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des Veuves, Veufs et Orphelins d'Officiers. Nous pouvons lui témoigner notre profonde gratitude pour son engagement sans faille au profit de notre association. Son expérience, qu'il a acceptée de nous faire partager, contribuera à réaliser cette transition afin de poursuivre l'œuvre collective entreprise.

En effet, l'ANOCR dispose aujourd'hui d'une organisation interarmées qui fonctionne, de moyens aussi pour agir dans les projets futurs. Reconnue d'utilité publique, elle accueille depuis 1911 les officiers d'active retraités, les veuves et les veufs de ces officiers, soutient leurs orphelins mineurs. Les épouses (ou conjoints) d'officiers en activité peuvent être aussi membres de droit. Dans l'esprit de solidarité qui la caractérise, peuvent également adhérer les officiers de carrière quittant le service sans avoir acquis de droit à la pension de retraite, les officiers de réserve ayant servi en situation d'activité (ORSA), les conjoints survivants des officiers d'active morts en activité de service.

Notre association est bien au service des officiers retraités et de leurs familles proches. Les statuts nous donnent le cadre de l'action comme le précise l'article 1 :

- développer des liens de solidarité et des relations amicales entre ses membres,
- défendre et améliorer la condition morale et matérielle de ses membres,
- contribuer au développement de l'esprit de défense de la Nation.

Son article 2-1 attribue les moyens à utiliser pour atteindre ces objectifs.

- l'assistance et l'entraide à ses membres, exceptionnellement à toute autre personne ressortissant ou membre de la Défense, et à leurs ayants-cause,
- la gestion d'un fonds d'action sociale,
- la publication d'un bulletin d'information périodique avec ce bulletin
- l'intervention auprès des pouvoirs publics aux divers niveaux de l'organisation déterminée par les statuts,
- l'attribution de prix et récompenses pour des actions entrant dans le cadre de ses buts.

Concernée par l'évolution des forces armées, l'ANOCR contribue aux réflexions sur la défense tout en étant vigilante sur les conséquences qui pourraient affecter la « condition » des officiers d'active ou des officiers retraités.

Cependant, pour atteindre nos objectifs, des liens les plus étroits possibles devront être développés avec les associations d'officiers des différentes armées, directions et services ainsi qu'avec les associations susceptibles de démultiplier les effets de nos actions.

Enfin, pour être représentative, le flux des adhésions dans un monde combattant de plus en plus restreint doit être entretenu mais les tensions internationales en cours pourraient malheureusement bien y contribuer.

Pour conclure, comme tout président d'association, je compte sur vous, individuellement ou collectivement, pour proposer des actions à mener au niveau des groupements ou au niveau national. Bref, que nous poursuivions ensemble cet engagement au profit de la grande famille des officiers, les officiers d'active d'aujourd'hui étant les officiers retraités de demain, avec un seul état d'esprit, être efficace au service de nos camarades. ”

Général 2s François CHAUVANCY
Président de l'ANOCR

Diplômé de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, breveté technique de l'École de guerre, le général (2S) François Chauvancy est docteur en sciences de l'information et de la communication (CELSA) avec pour thèse « L'information, arme stratégique des démocraties : nécessité et légitimité d'une stratégie de communication » (1998). Il est aussi titulaire d'un troisième cycle en relations internationales.

Officier des Troupes de marine, spécialité « Blindés », il a participé à plusieurs opérations en Europe (Ex-Yougoslavie, Albanie, Kosovo), en Afrique (RCI) au Moyen-Orient (Liban, E.A.U.). Il a aussi servi en assistance militaire technique (RCI).

En seconde partie de carrière, il a contribué en particulier au centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations (CICDE) à l'élaboration des doctrines d'emploi des forces, notamment dans le domaine des opérations sur l'information. Pendant dix ans, il a été à ce titre représentant de la France au sein de l'OTAN.

Après avoir été directeur de la Revue d'Etudes, il est consultant géopolitique sur LCI depuis mars 2022. Depuis l'été 2023, il est rédacteur en chef de la revue « Défense, géopolitique et sécurité » de l'Union des anciens auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale. Il est par ailleurs depuis 2013 chargé de cours sur les stratégies d'influence à l'Institut catholique de Paris et à l'Université Catholique de l'Ouest.

Animateur d'un blog depuis 2011 sur les questions de défense et de sécurité (Theatrum Belli), outre ses contributions à divers ouvrages, sa dernière publication « Blocus du Qatar : l'offensive manquée » (Editions Hermann, 2018) a été publiée en français, en anglais et en arabe. Il a reçu le prix 2010 de la fondation Maréchal Leclerc pour l'ensemble des articles réalisés à cette période.